



BRP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SON PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026

Faits saillants

- Les revenus se sont établis à 1 846,9 millions \$, en baisse de 7,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net s'est établi à 161,0 millions \$, en hausse de 278,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 200,8 millions \$, en baisse de 34,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice dilué normalisé par action^{1, 2} s'est établi à 0,47 \$, en baisse de 1,11 \$ par action, et le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,19 \$, en hausse de 1,63 \$ par action, par rapport à l'exercice précédent.
- Les ventes au détail en Amérique du Nord sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent en raison de la vigueur des ventes au détail de motoneiges en fin de saison, qui a été contrebalancée par la baisse des ventes au détail de produits toutes saisons, principalement attribuable au ralentissement au sein de l'industrie.
- Le 1^{er} avril 2025, la Société a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente de Telwater Pty, Ltd., et elle a conclu la vente des actifs d'Alumacraft le 1^{er} mai 2025.
- La Société [annonce également le plan de succession pour le poste de président et chef de la direction](#).

Valcourt, Québec, le 29 mai 2025 – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 30 avril 2025. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR+](#) et sur [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« Nous avons affiché une bonne performance au premier trimestre, malgré le contexte actuel, et les résultats ont été conformes à nos attentes. Grâce à une solide fin de saison au chapitre des ventes au détail de motoneiges, nous avons légèrement surclassé l'industrie des sports motorisés en Amérique du Nord, nos ventes au détail étant demeurées stables par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

« Pour ce qui est de l'avenir, compte tenu de l'incertitude, nous nous abstenons toujours d'établir des projections financières pour l'instant. À court terme, malgré le ralentissement de la demande en raison d'un contexte macroéconomique difficile, notre solide portefeuille de produits et nos niveaux de stocks allégés nous placent dans une bonne position pour profiter d'une reprise du marché. À plus long terme, notre décision de miser sur nos activités principales liées aux sports motorisés, conjuguée à l'ingéniosité de notre équipe ainsi qu'à notre engagement à repousser les limites de la technologie et de l'innovation, constituent des assises pour le maintien de notre position de chef de file », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

Faits saillants financiers³

	Trimestres clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)		
Revenus	1 846,9 \$	1 999,9 \$
Marge brute	394,8	521,7
Pourcentage de marge brute	21,4 %	26,1 %
BAIIA normalisé ¹	200,8	307,4
Bénéfice net	161,0	42,5
Perte nette liée aux activités abandonnées	(10,9)	(49,9)
Bénéfice net normalisé ¹	34,6	120,5
Bénéfice dilué par action	2,19	0,56
Bénéfice dilué normalisé par action ^{1, 2}	0,47	1,58
Nombre moyen pondéré d'actions de base	73 031 821	74 897 906
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	73 513 777	76 036 145

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

3. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

Le premier trimestre de l'exercice 2026 a été marqué par la poursuite du ralentissement de la demande des consommateurs, exacerbée par l'incertitude entourant les changements apportés aux tarifs douaniers et à la réglementation commerciale à l'échelle mondiale. La Société a continué de mettre l'accent sur la réduction des niveaux des stocks de produits saisonniers au sein du réseau et elle a géré le ralentissement au sein de l'industrie à l'égard des produits toutes saisons, ce qui s'est traduit par une diminution du volume des expéditions et des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du volume des expéditions, la hausse des programmes de vente attribuable aux activités promotionnelles soutenues et la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes ont donné lieu à une diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'efficacité de la production.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord sont demeurées stables pour le trimestre clos le 30 avril 2025. Après l'arrivée tardive de la neige, la Société a réalisé d'importantes ventes au détail de motoneiges à la fin de la saison, lui permettant de surclasser l'industrie et de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau. L'augmentation des ventes au détail de produits saisonniers a été contrebalancée par une diminution des ventes au détail de produits toutes saisons, principalement attribuable au ralentissement au sein de l'industrie.

Revenus

Les revenus ont diminué de 153,0 millions \$, ou 7,7 %, pour se chiffrer à 1 846,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 1 999,9 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2024. La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans la plupart des gammes de produits en raison du ralentissement au sein de l'industrie à l'égard des produits toutes saisons et de l'objectif continu de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau pour les produits saisonniers. La diminution est également attribuable à la hausse des programmes de vente dans la plupart des gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables dans la plupart des gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 33 millions \$.

- **Produits toutes saisons (60 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2026) :** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 52,0 millions \$, ou 4,5 %, pour se chiffrer à 1 105,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 1 157,8 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2024. La diminution des revenus tirés des produits toutes saisons est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes d'unités dans la plupart des gammes de produits en raison du ralentissement de la demande des consommateurs, à la composition défavorable des ventes de V3R et à la hausse des programmes de vente pour la plupart des gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de VTT et de VCC, ainsi que par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 19 millions \$.
- **Produits saisonniers (23 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2026) :** Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 115,9 millions \$, ou 21,7 %, pour se chiffrer à 419,2 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 535,1 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2024. La diminution des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes d'unités dans la plupart des gammes de produits en raison de l'objectif continu de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, à la composition défavorable des ventes de motoneiges et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes et par les prix favorables des motomarines. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 6 millions \$.

- **PAV et moteurs pour OEM (17 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2026) :** Les revenus tirés des PAV et moteurs pour OEM ont augmenté de 14,9 millions \$, ou 4,9 %, pour se chiffrer à 321,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 307,0 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2024. L'augmentation des revenus tirés des PAV et moteurs pour OEM est principalement attribuable à la hausse de la demande pour les pièces à la suite de la solide fin de saison de motoneige. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse du volume de ventes de moteurs pour OEM et de PAV au sein du Groupe marin. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 8 millions \$.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord sont demeurées stables pour le trimestre clos le 30 avril 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes au détail de produits saisonniers ont augmenté en raison de la vigueur des ventes au détail de motoneiges à la fin de la saison après l'arrivée tardive de la neige, facteur contrebalancé par une diminution des ventes au détail de produits toutes saisons, principalement attribuable au ralentissement au sein de l'industrie.

- Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 30 avril 2024. Les ventes de l'industrie des produits toutes saisons ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent, par rapport au trimestre clos le 30 avril 2024. Les ventes de l'industrie des produits saisonniers ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période.

Marge brute

La marge brute a diminué de 126,9 millions \$, ou 24,3 %, pour se chiffrer à 394,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 521,7 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024. Le pourcentage de marge brute a diminué de 470 points de base pour s'établir à 21,4 % pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 26,1 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024. La diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute s'explique par la baisse du volume de ventes d'unités, par la hausse des programmes de vente, ainsi que par la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes en raison de la réduction de la production. Les diminutions ont été partiellement contrebalancées par les prix favorables dans la plupart des gammes de produits et par l'efficacité de la production. La diminution de la marge brute comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 10 millions \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 30,5 millions \$, ou 9,2 %, pour s'établir à 300,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 331,4 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024. La diminution des charges d'exploitation est principalement attribuable à la diminution des frais généraux et administratifs découlant de l'optimisation des coûts, à la diminution des frais de vente et marketing et à la baisse des coûts de restructuration et de réorganisation. Cette diminution des charges d'exploitation comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 13 millions \$.

BAlIA normalisé¹

Le BAlIA normalisé¹ a diminué de 106,6 millions \$, ou 34,7 %, pour s'établir à 200,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 307,4 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024. La diminution du BAlIA normalisé¹ est principalement attribuable à la baisse de la marge brute.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 118,5 millions \$, ou 278,8 %, pour atteindre 161,0 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 42,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la fluctuation favorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains et à la baisse des charges d'exploitation. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la baisse de la marge brute et du pourcentage de marge brute.

Perte nette liée aux activités abandonnées

La perte nette a diminué de 39,0 millions \$, ou 78,2 %, pour se chiffrer à (10,9) millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à (49,9) millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes d'unités, à la diminution des programmes de vente et à la baisse des coûts d'exploitation découlant des activités de restructuration.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, sur une base consolidée, ont totalisé 214,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025, comparativement à 141,4 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement et à la baisse de l'impôt payé, partiellement contrebalancées par la baisse de la rentabilité. Les variations favorables du fonds de roulement sont attribuable à une augmentation des fournisseurs et charges à payer découlant de la hausse des délais de paiement moyens. Les variations favorables du fonds de roulement ont été partiellement contrebalancées par une réduction du niveau des débiteurs et des provisions attribuable à la baisse du volume de ventes d'unités.

La Société a investi 51,4 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'introduire de nouveaux produits et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2025, la Société a également remboursé un montant de 15,6 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels. La Société n'a pas racheté d'actions à droit de vote subalterne en vertu de ses programmes de rachat d'actions.

Dividende

Le 28 mai 2025, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,215 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 14 juillet 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2025.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

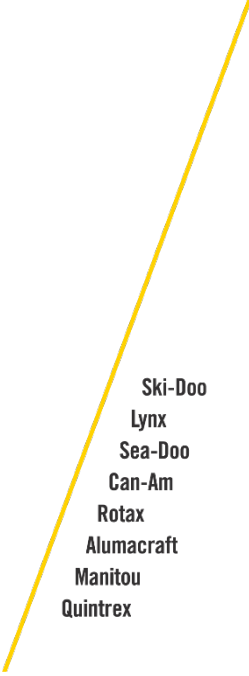
Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son premier trimestre de l'exercice 2026. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 47832), composez le 1 800 717-1738 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du premier trimestre de l'exercice 2026 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, a enregistré des ventes annuelles de 7,8 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et employait environ 16 500 personnes ingénieuses et motivées au 31 janvier 2025.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)



Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à la décision de la Société de continuer d'attendre que la situation liée aux éventuels tarifs douaniers et changements dans la réglementation commerciale évolue davantage pour présenter ses prévisions pour l'exercice 2026, les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans, les perspectives, les attentes, notamment à l'égard d'une croissance rentable soutenue, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, notamment l'attention continue accordée à la gestion serrée des stocks au sein du réseau afin d'être en bonne position pour profiter d'un redressement, l'intensification soutenue des activités promotionnelles et la gestion proactive de la production afin de maintenir la proposition de valeur aux concessionnaires, la situation financière, la position sur le marché, notamment la volatilité prévue de la part de marché, notamment en raison des stocks non courants élevés provenant des autres OEM, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société actuels et futurs, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, notamment les tendances au ralentissement de la demande au sein de l'industrie ainsi que l'intensification soutenue des activités promotionnelles et les mesures d'établissement des prix, la demande prévue pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, l'engagement continu à investir dans les activités de recherche et développement de produits et à repousser les limites de l'innovation, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits et au développement de produits destinés à façonner leur marché, la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, la capacité de la Société à achever son processus de vente des entreprises du Groupe marin comme prévu et à gérer et à atténuer les risques qui y sont liés, y compris la capacité de séparer les entreprises du Groupe marin dans les délais prévus, selon les coûts prévus et selon le produit attendu, l'incidence de la vente des entreprises du Groupe marin, y compris la capacité de la Société à miser sur ses activités liées aux sports motorisés pour tirer parti des occasions sur le marché, et sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice 2025 clos le 31 janvier 2025 (le « rapport de gestion de 2025 ») et dans d'autres documents d'information continue déposés de temps à autre auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission : l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des taux d'intérêt et des taux d'inflation qui s'améliorent, mais qui demeurent élevés; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des

ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, notamment les difficultés liées à la mise en œuvre continue de son système ERP; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales, y compris les préoccupations accrues à l'égard des tensions commerciales à l'échelle mondiale découlant de l'escalade des tarifs et d'autres mesures de rétorsion; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les fluctuations des taux de change; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement, les questions de protection de la vie privée et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou à s'adapter aux fluctuations de la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ainsi que des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment les hypothèses suivantes : le ralentissement au sein des industries des produits saisonniers et des produits toutes saisons et un contexte macroéconomique toujours difficile; la volatilité prévue de la part de marché; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; les taux d'inflation qui devraient continuer de s'améliorer; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société devraient continuer de subir des pressions découlant de la baisse des volumes; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Plus particulièrement, ces hypothèses ne tiennent pas compte de l'imposition de tarifs douaniers américains à grande échelle sur toutes les importations provenant du Canada et du Mexique ni de l'imposition potentielle de tarifs de représailles. Étant donné l'évolution rapide de la situation et la grande incertitude quant à la durée d'une éventuelle guerre commerciale, il est difficile de prédire les répercussions sur l'économie dans son ensemble. De nouveaux tarifs douaniers pourraient avoir une incidence importante sur les perspectives quant à la croissance économique, aux dépenses des consommateurs, à l'inflation et au dollar canadien.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les mesures ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS

	Définition	Motif
BAlIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la dotation à l'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAlIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, cette mesure tient compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	Aider les investisseurs à déterminer la charge d'impôt relative aux éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	Aider les investisseurs à déterminer le taux d'imposition effectif, y compris les éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice normalisé par action – de base et dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et dilué	Aider les investisseurs à déterminer la performance financière normalisée des activités par action de la Société.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement²

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Bénéfice net	161,0 \$	42,5 \$
Éléments normalisés		
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(128,6)	70,7
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ³	3,1	3,2
Coûts de restructuration et coûts connexes ⁴	0,5	14,2
Autres éléments ⁵	0,4	0,9
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 6}	(1,8)	(11,0)
Bénéfice net normalisé¹	34,6	120,5
Charge d'impôt normalisée ¹	15,8	41,8
Frais financiers	46,6	48,6
Produits financiers	(1,3)	(1,8)
Dotation à l'amortissement ajustée ¹	105,1	98,3
BAlIA normalisé¹	200,8 \$	307,4 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

3. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

4. Coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ.

5. Les autres éléments comprennent les coûts de transaction liés à la vente des entreprises du Groupe marin ainsi que les frais liés au reclassement effectué au cours de l'exercice 2025.

6. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant² présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

	Trimestres clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>		
Rapprochement de la dotation à l'amortissement		
Dotation à l'amortissement	106,5 \$	99,7 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	(1,4)	(1,4)
Dotation à l'amortissement ajustée	105,1 \$	98,3 \$
Rapprochement de la charge d'impôt		
Charge d'impôt	14,0 \$	30,8 \$
Ajustement au titre de l'impôt ³	1,8	11,0
Charge d'impôt normalisée¹	15,8 \$	41,8 \$
 Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹		
Bénéfice net normalisé ¹	34,6 \$	120,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	(0,2)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	73 031 821	74 897 906
Bénéfice normalisé par action – de base¹	0,48 \$	1,61 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹		
Bénéfice net normalisé ¹	34,6 \$	120,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	(0,2)
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	73 513 777	76 036 145
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	0,47 \$	1,58 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, sur une base consolidée, et les flux de trésorerie disponibles¹.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	214,5 \$	141,4 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(45,1)	(66,8)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(9,4)	(8,4)
Flux de trésorerie disponibles¹	160,0 \$	66,2 \$
Flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies ¹	162,0 \$	120,7 \$
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités abandonnées ¹	(2,0) \$	(54,5) \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

– 30 –

Demande média :
 Émilie Proulx
 Relations avec les médias
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :
 Philippe Deschênes
 Relations investisseurs
 Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com

Ski-Doo
 Lynx
 Sea-Doo
 Can-Am
 Rotax
 Alumacraft
 Manitou
 Quintrex